



Syndicat Intercommunal
des Eaux du Val de l'Ognon

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU du 21 février 2017 à 9 heures

Président : Thierry DECOSTERD

Secrétaire de séance : Raymond BALLOT

Elus présents : Corinne ARNOUD, Raymond BALLOT, Daniel BELIARD, Damien CLERGET, Serge DOUDOU, Pascal DUCRET, Jean Luc FRICHET, Claude MAIRE, Daniel MEYER,

Elus excusés : Marie Claire LACOUR, André GAUTHIER, Christophe LEMONIER

Autre présent : Didier ROLLET.

Ordre du jour :

- Programme de travaux 2017, demande de subventions,
- Préparation du budget 2017,
- Ressources humaines : ouverture poste de technicien, tableau des effectifs,
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2016,
- Informations diverses.

1. Approbation du PV de la séance précédente.

Le bureau, à l'unanimité, approuve le PV de la séance précédente. Raymond BALLOT est nommé secrétaire de séance.

2. Travaux : état d'avancement

M. ROLLET explique que les travaux d'Etrabonne et de Burgille sont terminés. Le chantier de Chemaudin est en cours. L'entreprise Climent se rendra ensuite à Sauvagny.

La commission d'appels d'offres s'est réunie pour l'attribution des marchés de Montagney, Motey Besuche et le marché à bons de commandes.

L'entreprise COLAS (LACOSTE) a été retenue pour l'ensemble de ces chantiers. Les travaux de Motey vont démarrer sous quinzaine, le piquetage a déjà eu lieu avec la commune.

Concernant les groupement de commandes avec Sornay et Tromarey, les entreprises Climent/Roulans ont été retenues pour Tromarey et COLAS(Lacoste) pour Sornay.

Les services techniques du syndicat ont travaillé sur les dossiers de la programmation 2017 suite aux échanges avec les communes.
Ainsi sont prévus les chantiers suivants.

Commune	Montant H.T.
Dannemarie sur Crête, Place de l'Eglise	36000
Ferrières les bois, Rue des vignes	50000
Pirey, Grande rue et rue Saint Martin	208000
Villers Buzon, Route de Pouilley Français	68000
Moncley, Place de l'Eglise et impasse presbytère	25000
Rouffange, bouclage rue du Puits	32000

Le président sollicite le bureau pour demander les aides financières des différents conseils départementaux pour ces travaux. Le bureau accepte à l'unanimité (Délibérations 1 et 2)

M. ROLLET précise que d'autres projets seront sans doute ajoutés, mais qu'il est difficile d'en envisager plus, étant donné le nombre important de chantiers qu'il y aura à surveiller avec les travaux de la Haute Saône cités plus haut. Le chantier de Pirey, en accord avec la Mairie est d'ores et déjà programmé pendant les vacances scolaires de Pâques, du fait de l'intervention vers le collège Cartanaz.

M ROLLET explique que le bouclage envisagé à Rouffange est une amélioration au niveau de la qualité de l'eau. En effet, une analyse non conforme a été relevé par l'ARS en janvier 2017 rue du puits dans la dernière habitation. Cette antenne fait l'objet de plan de purge au niveau du syndicat étant donné son diamètre important (125 mm) et le peu de consommation, les temps de séjour sont longs. Après discussion avec l'ARS, il n'y a pas eu de restriction d'usage général, le syndicat ayant fourni ses résultats d'analyses internes et les enregistrements de la chloration en continu au Mouterot. De plus une autre analyse de l'ARS avait eu lieu sur le réseau à petit Mercey le même jour, avec un résultat négatif. Afin de régler le problème à long terme, il donc est envisagé de boucler la rue du puits avec la Grande Rue pour faire circuler l'eau, permettant de surcroît une double alimentation de Rouffange.

Le président explique que le projet d'interconnexion avec le syndicat de la Grande Fontaine bénéficiera de 65 % de subvention, validé par les services préfectoraux lors d'une réunion récente à laquelle il a participé. Les travaux devraient pouvoir débuter cette année. Le montant des travaux a été réévalué à 3 millions d'euros H.T. La participation du syndicat sera de l'ordre de 500 000 euros.

3. Préparation du budget 2017

Le président présente le compte administratif 2016.
Au niveau du budget général :

	Dépenses	Recettes	Report 2016	RAR	solde
Fonctionnement	2 777 572.80	3 243 625.32	990 806.07		1 456 858.59
Investissement	1 160 871.27	2 894 418.87	-883 619.91	-58 612.78	591 314.91
TOTAL					2 048 173.50

Au niveau du SPANC

	Dépenses	Recettes	Report 2016	solde
Fonctionnement	65 802.43	40 769.15	-34 772.49	-59 805.77

Le budget principal est excédentaire, notamment du fait d'un décalage des travaux liés au plan de relance en Haute Saône. La situation permet d'envisager les travaux à venir dans les années futures, **sans augmentation du tarif de l'eau.**

Par contre la situation du budget du SPANC est plus critique, avec un nouveau déficit cette année.

Ce déficit est en partie dû au travail réalisé pour les réhabilitations groupées, plus particulièrement sur la Communauté de Communes du val de Pesmes (CCVP).

En effet le technicien SPANC a passé beaucoup de temps en phase préparatoire des projets qui n'ont pas encore abouti. A ce jour, même sur les installations ayant fait l'objet de financement de l'Agence de l'eau la CCVP n'a pas encore redistribué les 280 euros par installation prévus dans la convention avec le syndicat. Si l'on compte les installations terminées en 2017 cela représente 8000 euros, auquel il faut ajouter les 30 à 50 installations qui étaient à venir.

Le président explique qu'il a écrit aux maires de la CCVP suite aux interrogations quant à l'avenir des conventions agence de l'eau/CCVP et SIEVO/CCVP. L'agence de l'eau confirme que la convention avec la CCVP est caduque et que les communes de l'ex CCVP pourront signer en direct de nouvelles conventions. Par contre le syndicat ne peut plus s'engager à intervenir sur ce territoire, car les nouvelles conventions ont de nouvelles règles techniques et de durées plus longues qui emmènent au-delà de la prise de compétence par la CC Val de Gray.

Par contre pour les communes adhérentes au syndicat, si elles délibèrent pour la compétence optionnelle assainissement non collectif, le syndicat interviendra bien évidemment.

Pour équilibrer le budget en 2017, il conviendra donc de consentir un prêt du budget général à échéance de remboursement 6 ans. Les nouveaux tarifs votés à la dernière assemblée devraient permettre de résorber ce déficit sur cette durée.

Le président présente donc le nouveau budget général et SPANC.

Le bureau débat et valide les différentes affectations. Les emprunts de Valay ont été intégrés. Il restera à affiner les immobilisations. Le syndicat est toujours en attente de l'arrêté préfectoral intégrant les communes de Valay et Venere.

Il ressort de ce budget que le syndicat garde une capacité d'investissement de l'ordre de 2 500 000 euros, permettant d'envisager les travaux 2017 et de garder des provisions pour des gros projets à venir du type du dévoiement de DN 400.

Le bureau valide aussi des travaux structurants au niveau de l'informatique (serveur et câblage de l'ensemble des bâtiments de Courchapon).

Le budget prévoit la validation de la nouvelle télégestion. La mise en place se fera en interne par M. BOUILLARD, qui prendra progressivement l'ancien poste à M. Boulanger. Un recrutement est ainsi prévu pour le remplacement de M. BOUILLARD à la maîtrise d'œuvre. La transition pourra ainsi se faire progressivement.

Des achats de véhicule (une voiture), engin de chantier (minipelle 3.5T), et benne sont programmés

4. Ressources humaines

Le Président explique que M. MAITRE a réussi le concours de technicien territorial. Etant donné la satisfaction que donne cet agent et le fait que son poste corresponde à ce grade (technicien SIG et SPANC), il propose l'ouverture du poste et la nomination de M MAITRE à ce poste dès à présent. (Délibération prise à l'unanimité)

M. ROLLET présente le tableau des effectifs de la collectivité au 31/12/2016. Le bureau valide ces effectifs (délibération prise à l'unanimité)

5. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

M. ROLLET présente sommairement le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.

Le nombre d'abonnés est de 11 111 au 31/12/2016, soit une progression de 1.8%. Les volumes vendus ont progressé de 1.7%, traduisant une stabilité dans les consommations.

Le rendement est stable à 83.5%. L'activité a été semblable à l'année dernière. Un rapport détaillé sera remis aux délégués lors de l'assemblée.